ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes 4 fr. 25 8 fr. 15 fr. COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

TÉLÉPHONE 31

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur - L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... 80 cent. (- d· -)..... RÉCLAMES 3° page

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Le budget des dépenses recouvrables au Sénat. — L'Allemagne entière contre les répara-tions. — La Conférence de Gênes s'ouvre sous de mauvais auspices. - La situation politique s'améliore pour Lloyd George. — Mais une crise so-ciale de plus en plus grave menace la Grande-Bretagne. _ L'Irlande se déchire.

Le Sénat a commencé cette semaine la discussion du budget des dépenses recouvrables.

Cette dernière expression désigne, chacun le sait, l'ensemble des sommes avancées par la France, au titre des réparations et des pensions, pour le compte de l'Allemagne. Ce problème des dépenses recou-

vrables, qui est capital et domine toute notre politique, se ramène, au fond, à celui des paiements de l'Alle-

Cette discussion a mis, une fois de plus, en pleine lumière toute la gravité de la situation financière de la

Le tableau qu'en a fait le rapporteur, M. Henry Bérenger, est impres-

A l'heure actuelle la dette générale de notre pays est de 330 milliards, dont 243 milliards de dette intérieure et 87 milliards de dette extérieure. La conséquence? Sur un budget de quelques 26 milliards, la moitié de cette somme est réservée aux ser-

vices de nos emprunts. Cette charge considérable, nous la supportons malgré tout.

Si encore elle était la seule! Mais non! Cette année encore, la France doit trouver une somme de 22 milliards supplémentaires, destinés aux réparations et aux pensions,

somme que l'Allemagne doit payer. Depuis l'armistice, c'est un total de 90 milliards que notre pays a avancé à l'Allemagne pour reconstruire nos départements du Nord et de l'Est et assurer le paiement des

Cet effort prodigieux, la France ne peut ni le poursuivre, ni seulement le maintenir, sous peine de courir à

Il convient, que l'Allemagne allège enfin notre charge écrasante par les versements qu'elle doit effectuer.

Sur ce point, tous ceux qui prirent a parole au Sénat, furent unanimes: il faut que l'Allemagne se résigne à exécuter le traité; il faut l'y contraindre au besoin.

Cette contrainte matérielle, les Alliés, la France. devront-ils se résoudre à l'exercer ?

On peut le craindre. Nous avons déjà commenté les dé-clarations apportées mardi par le chancelier Wirth à la Tribune du Reighet. Reichstag: c'est un refus formel d'adhérer aux propositions de la Commission des Réparations.

Comme on pouvait s'y attendre, la Presse allemande entière approuve le chancelier de s'être prononcé contre les nouveaux impôts et le contrôle financier réclamés par les Alliés.

La presse nationaliste, elle-même, daigne décerner pour la première s, quelques légers éloges au D' Wirth, tout en combattant avec une vigueur renouvelée son intention de poursuivre la politique d'exécution. Ainsi la Deutsche Zeitung écrit :

M. Wirth a prononcé un plaidoyer en Partie vigoureux, il faut le reconnaître, contre les prétentions de l'Entente et contre le caractère insupportable des exigences de la Commission des réparations. Mais il n'a pas remarqué que cela consti-tue un plaidoyer contre sa propre politique d'exécution.

Par contre, la Gazette de la Croix exhale sans mesure son hostilité. Elle écrit :

Il n'y avait qu'une seule forme possible de protestation efficace contre les menaces de la Commission des réparations, c'était le retrait du character de un e retrait du chancelier d'exécution et un changement dans notre politique.

Et, pendant ce temps, des associations d'industriels, des groupements d'anciens officiers et de soldats nationalistes adressent au chancelier des vœux et des exhortations pour l'encourager à résister aux de-

mandes de l'Entente! Que sortira-t-il de cette agitation dangereuse?

Dans la conclusion de son discours, le chancelier Wirth a prononcé cette phrase: « Quoique rempli de doutes, je ne suis pas sans espérances ».

Ces espérances, c'est sur la Conférence de Gênes que le chancelier les fonde. N'a-t-il pas dit, en effet: « Le monde doit choisir entre deux tendances : celle de Gênes ou celle de la note de la Commission des Réparations »

Remarquons en passant que ces paroles reviennent à contester ses droits à la Commission des Répara-

Mais n'est-ce pas à dire aussi que le D' Wirth compte en appeler devant la Conférence de Gênes des dé-

cisions de ladite Commission? Envisagerait-il cette perspective s'il n'escomptait pas peu ou prou un revirement de la part de la Grande-Bretagne?

Car, ne l'oublions pas, Lloyd George s'est formellement engagé à ne point laisser soulever à Gênes la question des réparations. Dès lors, que signifie l'allusion du

Nous voulons croire à une de ces

manœuvres maladroites, dépourvues de sens psychologique. Nous voulons espérer que Lloyd

George ne sera pas moins ferme que les représentants de la France pour faire respecter le programme de Gênes et écarter toute addition impru-

Il n'empêche que de tels incidents, rapprochés de beaucoup d'autres semblables, ne sont pas faits pour nous inspirer une aveugle confiance.

La Conférence de Gênes a été accueillie avec défiance par l'opinion française quasi-unanime. Loin de tenter de dissiper cette de-

fiance, on dirait que certains s'appliquent à la stimuler.

Temps:

Nous devons être sur nos gardes. La conférence de Gênes va laisser libre cours à des forces que nous ne connaissons point et que M. Lloyd George, semblable au personnage de Goethe, ne saura peutêtre pas maîtriser lorsqu'il leur aura donné l'essor. Dans ces conditions, i importe que le gouvernement français ait trois choses essentielles : sa liberté, sa politique et l'instrument de sa politique.

Quoi qu'il soit si, d'une facon ou d'une autre, le problème des réparations était soulevé à Gênes, les représentants de la France n'aurait qu'à prendre le chemin du retour!

Si cette question de la Conférence de Gênes a failli un moment compli quer la situation politique de Lloyd George, il semble qu'une détente se produise à l'heure actuelle.

Pour désarmer l'opposition tenace, le Premier anglais a dû, en effet, accepter cette condition que la Russie ne pourra être accueillie dans la communauté des nations qu'après que le gouvernement des Soviets aura donné des preuves de sa bonne

Ainsi, Lloyd George peu à peu a été amené à abandonner presque tout de son programme primitif de la Conférence. De concessions en concesions, ses directives primitives se sont tour à tour évanouies.

Mais que lui importe après tout s'il conserve son poste de Premier? Or, aujourd'hui, on ne doute plus que Lloyd George obtiendra lundi prochain de la Chambre des Communes le vote de confiance qui lui demandera et qui lui permettra de se rendre à Gênes.

Maintenant, pour apprécier la portée exacte de ce vote de confiance, il sied de retenir ces lignes de la Westminster Gazette:

Du moment que les réparations, le désarmement et les traités de paix ont été exclus des discussions de la Conférence rares sont les membres de l'Assemblée qui croient encore à sa grande utilité. Mais dans ces conditions, le vote de confiance sera accordé sans difficulté; si la Conférence ne peut faire beaucoup de bien, d'autre part elle ne fera pas de mal. Tout le monde sait d'ailleurs que Gênes n'est qu'un prétexte et qu'il s'agit en réalité de maintenir l'autorité de M. Lloyd George

sur la Coalition. Quelle mélancolie n'éprouve-t-on pas quand on voit avec quelle désinvolture certains hommes politiques se jouent non seulement des intérêts des nations, mais encore de la vie même des peuples!

Car, qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est pas seulement l'existence de l'Empire Britannique qui est en jeu

aujourd'hui, mais l'existence même cérémonie était présidée par Mgr. Dudu peuple britannique.

A l'heure présente, il est menace d'une anarchie, d'un chaos analogues

à ceux du pays des Soviets. En effet, après les difficultés extérieures, voici que les difficultés intérieures se multiplient en Grande-Bretagne.

A l'heure actuelle, les conflits du travail ne sont pas les moins sérieux. Et la situation ne cesse de s'aggra-

D'un côté, les négociations engagées entre les représentants des patrons et des ouvriers de l'industrie métallurgique viennent d'être rompues une fois de plus.

D'un autre côté, et en conséquence du précédent échec, un nouveau lock-out monstre a été prononcé par la Fédération nationale des patrons mécaniciens et constructeurs de na-

Cette décision entraînera le chômage, à partir du 5 avril, de 600.000 ouvriers nouveaux, ce qui portera à 900.000 le nombre des « sans-travail » affectés par les lock-out.

Si on songe que déjà et depuis des mois, près de 2 millions de salariés chôment en Grande-Bretagne, on ne peut qu'être effrayé de la grave crise sociale qui menace ce pays.

Jusqu'ici, le gouvernement a pu éviter des désordres par l'attribution de secours considérables. Mais pourra-t-il accentuer encore l'effort demandé à la nation, ou seulement le prolonger longtemps? On en peut douter.

Ce n'est pas tout. La guerre civile règne de plus belle en Irlande.

Mercredi s'est ouverte à Londres, sous la présidence de M. Churchill Aussi, peut-on conclure, avec le une nouvelle conférence anglo-irlan-do-ulstérienne, destinée à rechercher occupé deux nouvelles positions sur les moyens d'apaiser le conflit des deux Irlande.

Mais la paix est-elle possible? Les passions, les haines, les fanatismes atteignent en Irlande une telle ampleur que tous les efforts, tentés pour les désarmer, restent vains. Les meurtres, les violences de toutes sortes, loin de décroître, se mul-

tiplient. Le plus triste, c'est qu'aujourd'hui l'Irlande nous offre le spectacle, non plus d'un peuple dressé contre l'usurpateur, mais d'un peuple se déchirant lui-même. Malheureuse Irlande!

M. DAROLLE.

INFORMATIONS

L'armée américaine réduite à 115.000 hommes

On mande de Washington à l'Exchange Telegraph que la Chambre des représentants américains a voté, malgré les objections formulées par le président Harding, un projet réduisant les effectifs de l'armée amé ricaine actuellement de 150.000 hommes à 115.000 hommes et 11.000 offi

La propagande allemande en Amérique

Le Télégramme de Boulogne annonce que M. Corcoran, vice-consul américain à Boulogne, confirme la nouvelle publiée mercredi matin, par un journal parisien et selon laquelle il avait été l'objet de propositions d'un agent du service de la propagande allemande, pour faire passer dans la presse américaine, moyennant rétribution, des articles diffamatoires pour les troupes noires françaises ayant pris part à l'occupation de la rive gauche du Rhin.

Le consul américain à Boulogne en a saisi son gouvernement.

Aux victimes de la grosse « Bertha »

Le vendredi saint de l'année 1918, une sorte de trève entre les belligérants avaient été conclue. Cependant, 'Allemagne envoyait ses avions audessus de Paris qu'ils bombardaient, et un obus de la « Bertha » tombait sur l'église Saint-Gervais pendant l'office, faisant de nombreuses victimes: 91 personnes furent tuées, 150 blessées.

Dans cette église tendue de noir, un monument élevé pour commémo-rer cet événement a été inauguré. La

bois, cardinal-archevêque de Paris.

A cette cérémonie assistaient Mme Millerand. Mme Autrand, l'ambassa deur des Etats-Unis, M. Myrron T. Herrick, l'ambassadeur de Belgique, le ministre de Suisse, des sénateurs, des députés, des conseillers municipaux, et de nombreuses notabilités.

Que fait Lénine?

Les journaux annonçaient que Lé-nine était gravement malade. Certains disaient même qu'il était mort. Jeudi, on prétendait que Lénine était paralysé et qu'on pouvait le considérer comme mort.

Aujourd'hui, on annonce que lundi, il a pronnoncé à l'occasion de l'ouverture du 11° congrès du parti communiste, un important discours.

Les Soviets veulent être reconnus

Le *Times* reproduit une déclara-tion de Tchitcherine disant que la reconnaissance complète de jure du gouvernement des soviets est la condition indispensable d'un accord avec les autres gouvernements.

Un hommage de Joffre auxmortsdelagrandeguerre

Le maréchal Joffre a planté à Vic-toria un arbre en l'honneur des soldats de la Colombie britannique morts au cours de la guerre, et a inauguré une plaque commémorative à la mémoire des soldats de la ville tombés au champ d'honneur.

Les opérations

au Maroc espagnol Des nouvelles de Mélilla annoncent le territoire de Béni Saïd. Les rebelles n'ont opposé qu'une faible résistance, mais ils ont recommencé le bombardement de l'île d'Alhucémas qu'ils avaient cessé depuis dimanche

La réforme électorale

On a distribué au députés la pro-position de loi de M. J.-L. Bonnet, député de la Seine, qui modifie la oi électorale du 12 juillet 1919 et établit le scrutin de liste avec représentation proportionnelle.

M. Bonnet propose que la Chambre soit élue pour six ans et renouvelée par tiers tous les deux ans ; il demande encore la création de députés suppléants, comme en Belgique.

Avec ce système, la Chambre qui compte actuellement 626 députés n'en aurait plus que 549.

On prévoit que la réforme électorale sera discutée à la session d'automne, la session d'été devant être consacrée à la discussion du budget.

Des mines cessent leur exploitation

Les mines de l'Estivalière, près de Saint-Etienne ont fait connaître qu'elles cessaient leur exploitation. Plus de 300 ouvriers sont en chô-

Seuls, quelques-uns d'entre eux ont été retenus pour assurer l'entretien des mines.

La mort des sœurs siamoises Les deux sœurs jumelles siamoises

Josèphe et Roze Blanzek, attachées l'une à l'autre dans la région des hanches, sont mortes à Chicago, à 'âge de de quarante-deux ans. Josèphe, atteinte de jaunisse,

l'avait passée à sa sœur et est morte a première. L'une des jumelles était mariée et avait une fillette de 12 ans. Son mari a été tué pendant la guerre.

Chambre des Députés

Séance du 30 mars 1922

Dans la séance du matin, la Chambre eprend la discussion du statut des foncionnaires mobilisés. Elle vote un amen-lement déclarant que les auxiliaires de l'Etat qui devront être licenciés, seront renvoyés dans l'ordre suivant: 1° non mobilisés; 2º mobilisés n'ayant pas combattu; 3º mutilés ayant combattu, mutiés, ascendants, et veuves de guerre.

M. Cachin demande que l'on discute avant Pâques la loi d'amnistie et il demande la libération immédiate de Marty et Badina. L'interpellation est renvoyée à

la suite des autres Dans la séance de l'après midi, la Chambre discute le projet de loi sur les loyers, retour du Sénat. Tous les divers articles du projet sont adoptés. Séance du 31 mars 1922

Dans la séance du matin, la Chambre discute et vote le budget des dépenses

recouvrables.

Dans la séance de l'après-midi la Chambre reprend les interpellations sur la politique extérieure. M. Erlich interpelle sur la nature des

conversations qu'on attribue au président du Conseil avec les Soviets. Il critique le régime soviétique et il affirme que Krassine était à Paris, il y a 2 jours. Il s'élève contre le rôle de M. Cachin auprès des Soviets.

La suite des interpellations est ren-voyée. La Chambre vote le budget des dépenses recouvrables retour du Sénat.

Sénat

Séance du 30 mars 1922

Dans la séance du matin, le Sénat discute le projet de loi sur les loyers; les divers articles et l'ensemble sont adoptés. Dans la séance de l'après-midi, le Sénat discute la proposition de M. Lhôpiteau demandant que la date du renouvellement demandant que la date du renouvellement des conseils généraux et d'arrondisse-ment soit fixée en mai, comme l'a décidé la Chambre. Le Commission du Sénat sou-tient le maintien en juillet. M. Milliès-Lacroix demande le rejet de la proposi-tion Lhôpiteau. Par 152 voix contre 136, la

proposition est repoussée. Dans une séance de nuit, le Sénat discute le projet de loi sur les loyers, retour de la Chambre. M. Barthou invite le Sénat à voter la loi telle qu'elle revient de la Chambre. L'ensemble du projet est

Séance du 31 mars 1922 Le Sénat discute le projet sur les bénéfices agricoles. Les articles du projet sont

rapidement examinés et votés. Le Sénat vote le projet relatif aux taxes postales et télégraphiques. Puis il adopte le budget des dépenses recouvrables.

Habitations à bon marché

La loi sur les loyers est votée par le Parlement. Elle ne donne pas satisfaction aux propriétaires, encore moins aux locataires, car dans quelques mois, elle provoqu ra des procès ou des expulsions. Les procès sont coûteux, les expulsions sont pénibles. Le Parlement aurait pu faire mieux. Il est vrai, que rien ne l'empêche de reviser, voire de refaire la loi.

La discussion de la loi a été suffisamment longue et oiseuse. pour qu'une autre discussion n'ait pas lieu. Aussi bien, les discussions à venir sur la question des loyers ne donneront pas de meilleur résultat.

La crise des logements continuera encore longtemps à sévir, pour les raisons bien simples que les habitations convenables seront louées à des prix fous, non seulement acceptés mais offerts par les locataires euxmêmes, et que, dans toutes les villes, on ne construit plus de maisons. C'est à peine, si les propriétaires d'immeubles font exécuter des réparations.

Ici encore, la raison de cet état de choses, est connue: les matériaux sont très chers, la main-d'œuvre se

fait de plus en plus rare. Le Parlement pouvait faire mieux. Il aurait dû voter des crédits pour provoquer la construction de nouveaux immeubles, pour favoriser la construction de maisons à bon mar-

Le Parlement n'a pas examiné cette question ou n'a pas voulu la retenir. Cependant, elle est intéressante, et ceux qui profitent, aujourd'hui, de maisons dites à bon marché, se félicitent de les avoir fait construire.

Dimanche, au cours de la séance du Conseil de Cahors, le sympathique M. Gibert, conseiller municipal. a donné lecture d'un rapport relatif à cette question d'habitations à bon marché, posée à Cahors par deux honorables citoyens, MM. Bouteillon, et Negrevergne, question dont nous avons déjà parlé.

Il s'agissait tout simplement que la ville cédât un terrain pour l'établissement de maisons à bon marché. Ce terrain désigné se trouve dans la rue des Cadourques.

Hélas! ce terrain est réservé par la Ville pour l'établissement d'arbres qui serviront à remplacer ceux qui manquent dans les jardins publics.

Voilà donc un terrain vacant sur lequel on n'édifiera pas de maisons à bon marché. Et probablement, chaque fois, qu'on trouvera un terrain approprié à ces constructions, on lui trouvera une quelconque affectation. La question ne semble donc pas

résolue encore, non seulement à Cahors, mais partout ailleurs. Or, il semblait que le projet des deux citoyens de Cahors dût être facilement et rapidement mis à exécution, puisqu'aussi bien une loi existe

pour favoriser ces constructions. C'est pourquoi, dans les conclusions de son rapport, M. Gibert a déclaré que la Commission était persuadée qu'on devait trouver à Cahors d'autres terrains sur lesquels on pourrait édifier ces maisons à bon maché, et il a exprimé le vœu que le Conseil municipal applique la lor, c'est-à-dire qu'il trouve ces terrains.

Mais ces terrains ne se trouve-raient-ils pas dans l'Avenue du Nord? Là, une pépinière d'arbustes serait certainement mal placée : en revanche, la construction de maisons à bon marché pourrait être faite facilement. Il suffit de vouloir.

Et si, dans chaque ville, on voulait, les constructions seraient possibles. faciles même, et pour l'Etat et pour la ville.

Et si on avait voulu, les constructions seraient faites depuis long-Peut-être la crise des loyers n'au-

rait 'pas été aussi aiguë : dans tous les cas, elle aurait été bien atténuée. LOUIS BONNET.

->H<---Légion d'honneur

Sont inscrits au tableau pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur: MM. Gabarra, capitaine de gendarmerie, Condoure, brigadier et Doumenjou, gendarme à la 17° légion. Félicitations.

Médaille militaire

Sont inscrits au tableau pour la médaille militaire, les chefs de brigade et les gendarmes de la 17° légion dont les noms suivent:

Viscansolles, Suzanne, Gaupin, Cu xac, Hébrard, Labat, Commères, Deneys, Vidal, Garrigou, Ruffie, Barre, Aragon, Maurel, Darriet, Issot, chefs de brigade; Gascou, Courdy, Laffont, Prunières, Dupont, Laporte, Benazet, Gagnot, Rieu, Duprat, Prunet, Rousse, Icart, Salvaing, Fauvard, Moine, gendarmes. Félicitations.

Sites et monuments cadurciens

VII. - Le cadre...

Aux quatre points cardinaux, c'està-dire à chacune des issues de Cahors, un faubourg s'étale. Au cours de notre dernière promenade, nous avons visité celui du Nord, ce quartier de la Barre, bâti entre Saint-Barthélémy et les remparts, sur l'isthme qui rattache au Causse de Saint-Henri la presqu'île cadurcienne. Notre flânerie initiale autour des ponts nous fit longer les trois autres: Cabazat, Saint-Georges et Cabessut. Je reviens nécessairement à eux aujourd'hui puisque j'ai le dessein de contempler avec vous, dans son ensemble, le cadre harmonieux et sévère dont la ville s'entoure. Après avoir déambulé à loisir dans les rues et les ruelles de Cahors, rêvé devant les monuments, évoqué les souvenirs historiques et légendaires, souvent même musé dans l'ombre des vieux murs ou « lézardé » au grand soleil des jardins, prenons les sou-liers ferrés et le bâton du touriste pour affronter les sentiers abrupts et rocailleux qui, après la visite des « barrys », nous meneront, par monts et par vaux, à travers la cam-

Plus ou moins importants, tantôt tassés au débouché d'étroits vallons, tantôt égaillés dans la plaine, les faubourgs extérieurs au Lot gardent les têtes des trois grands ponts routiers. Ils contemplent la ville qui, de l'autre côté de l'eau, leur montre des aspects tour à tour souriants et rébarbatifs. Devant Valentré, Cabazat accroche ses quelques maisons aux rochers des côteaux qui dominent le creux de Roquebillère. Passage tortueux, cette sortie convient à souhait au défilé qui succède à la rude côte de la Capelle. Sur un éperon, l'Ermitage dresse des murs de terrasse sourcilleux comme des remparts. Entre les colonnes de la pergola et le rideau d'arbres qui dissimule à demi la chapelle, le logis carre sa tour et allonge sa claire façade. La mémoire des anachorètes de Sainte-Quitterie reste attachée à ce romantique coin de la banlieue cadurcienne. L'Ermitage reçoit de ses hôtes présents un lustre nouveau sans rien perdre du pittoresque dont l'avaient doté son site et ses anciens occupants.

Dans l'enceinte de la cité et autour d'elle, d'autres ermites ont vécu depuis le début du moyen âge jusqu'au xviie siècle. Ces pieux amateurs de la vie au grand air montrèrent une prédilection marquée pour les flancs du pic d'Angély. Passée la fontaine des Chartreux, au coude de

la rivière, l'escarpement de Roque-

fort garde aussi des vestiges de refuges érémitiques.

Si Cabazat fait figure de simple hameau, Saint-Georges ressemble à un gros bourg. Détachant l'église Notre-Dame en sentinelle avancée, il aligne face à la rivière une imposante suite de maisons. Puis, après avoir entouré une placette triangulaire ombragée de platanes, il pousse de longues pointes dans les deux vallons qui se rejoignent au pied de la rampe du pont Louis-Philippe. Comme tant d'autres en Quercy, l'une de ces combes est complètement sêche; l'autre caresse l'illusion d'être arrosée par le Bartassec, ruisseau le plus souvent tari, mais prompt à déborder si l'eau du Lot s'amuse à envahir son lit... Saint-Georges posséda un plus beau sanctuaire que celui dont l'étrange clocher domine la rivière. Il dépendait du moutier de ces pères de la Merci dont la mission primitive consistait à quêter la rançon des chevaliers tombés aux mains des Sarrazins. Cette église eut l'honneur de recueillir, à leur retour d'exil, les restes de Saint-Didier, évêque de Cahors et ancien ministre du roi Dago bert. Elle subsiste en partie, transformée en établissement industriel. Devant son portail, deux rues se rencontrent. L'une forme le « barry » de Lalbenque ; l'autre s'en va rejoindre la grand'route de Toulouse. De rustiques terrasses alternant avec des escaliers extérieurs y ménagent au passant d'amusantes surprises. Le promeneur s'étonne davantage encore quand il lit, au-dessus du premier étage d'une maison, certaine inscription latine montrant le fabuleux niveau de l'inondation de 1783... Tout autour du faubourg, la ligne de Capdenac décrit une boucle pittoresque. Un remblai, un viaduc, une tranchée, un pont, un tunnel forment, sur un parcours de moins d'un kilomètre, une collection complète des travaux de l'ingénieur. Des pentes du mont Saint-Cyr, on croirait voir un de ces chemins de fer pour enfants où des échantillons de tous les ouvrages d'art sont figurés

Cabessut nous apporte un nouveau changement de décor : Saintrges s'agglomérait; le troisième faubourg se disperse. Du moulin de Coty à Terre-Rouge, il éparpille ses maisons au bord du Lot, en marge des jardins et des champs, ou le sème, au flanc des pechs de Rollès, sur le bord de la route nationale. Quelques immeubles à la mode citadine tentent bien de se grouper le long de la rue des Jacobins puis autour de la place de la Croix; mais le plus grand nombre, avec une indépendance campagnarde, se plantent où il leur plaît, dédaigneux de tout alignement, soucieux uniquement de rester au large et bien chez eux.

Au bout de son Pont-Neuf, rival de Valentré en élégance guerrière, Cabessut s'affirma de bonne heure et resta longtemps le plus illustre faubourg de la ville. Le sénéchal du Roi, y résidait dans le palais de la Rode. Bourgeois, chanoines, gentilshommes cadurciens y avaient leurs maisons de plaisance. Surtout, un grand couvent de Dominicains, protégé par les papes et les évêques. y florissait. Lisez l'inscription qui domine le portail de l'église actuelle. Elle nous apprendra que ce monastère fut, à un moment, renom mé dans la France entière. Non contents de lui rendre visite et de lui prodiguer leurs faveurs, de nombreux princes de l'Eglise voulurent dormir leur dernier sommeil sous

ses voûtes.

Les bâtiments voisins de la place de la Verrerie et les enclos environnants gardent des traces de la fameuse maison des pères blancs. Le cloître et la chapelle des dames de Vaylats sont au nombre de ces intéressants témoins du passé. Mais le plus beau de tous ces vestiges nous est offert par la ruine des Jacobins. Rien, dans notre Cahors si abondant en magnifiques débris, ne surpassla merveille que voici. Je crus la retrouver un jour, au bord du Rhin, en voyant surgir le chœur de Saint-Werner de Bacharach. Mais je remarquai vite qu'il manque à celui-ci le voisinage d'un arbre comparable au splendide et légendaire ormeau de Cabessut, panache fait à ravir pour caresser de son ombre la blancheur des pierres et pour estomper le trop vif éclat des briques incendiées par le soleil quercinois. Le tympan du portail du Sacré-Cœur affirme que l'église des Dominicains comptait parmi les plus somptueuses du Midi. On n'en saurait douter quand on contemple ce morceau d'abside et quand on se rappelle que l'édifice entier atteignait une longueur de 50 mètres. Les arceaux brisés du transept n'ont pas de riyaux dans la région.

Ces hautes fenêtres gothiques, séparées par des murs à contreforts à peine plus larges qu'elles, devaient scrupule, honorable sans doute, mais bien ridicule dont on doit rire.

inonder la nef de torrents de lumiè

re, l'illuminer d'un feu d'artifice

multicolore. C'était une Sainte Cha-

pelle, aussi éclatante et plus vaste

que celle dont Saint-Louis avait, un

siècle plus tôt, paré les bords de la

Seine. Le miracle de pierres de Pa-

ris subsiste; celui de Cahors a vé-

cu moins de trois siècles... Peu nom-

breux mais animés d'une ardeur de

destruction incomparable, les soldats

d'Henri de Navarre, avant de sacca

ger la Cathédrale, se firent la main

en ruinant l'église des Dominicains.

Un de leurs capitaines avait, dit-on,

des motifs personnels de maltraîter

les moines de Cabessut. Il le leur fit

bien voir. Il ne faut pas oublier,

d'ailleurs, que l'armée du Béarnais,

si on peut décerner un titre pareil

à une troupe de 1.500 hommes, as-

saillit Cahors par cette entrée dans

la nuit orageuse du 29 mai 1580.

Guidés par Gontaut de Cabrerets,

seigneur de Vayrols, les partisans

du roi de Pau arrivaient par la Com-

be des Monges. Témoin oculaire et

très agissant dans ce « grand tin-

tamarre » cadurcien qui mit en ru-

meur la France entière, Sully en narre ainsi le débat : « Finalement,

avant faict une bonne traite, il ar

riva environ minuict à un grand

quart de lieue de Cahors, dans un

vallon plein de pierrotages, sous

plusieurs touffes de noyers, où it

se treuva une source qui nous fut

un très grand secours, car il fai-

sait fort chaud. Le roy donna dix

soldats des plus dispos et fermes

aux pétardiers; après ceux-là

marchoit une troupe de vingt

hommes armés et trente arque

busiers des gardes commandés par

Saint-Martin, capitaine des gar-

des ; cette troupe était suivie d'une

autre à laquelle commandait M

de Roquelaure, composée de qua-

rante gentilshommes de la Cour,

des plus déterminés et de soixan-

te soldats des gardes du roy, le-

quel suivait après, avec deux

cents hommes armés et mille à

Souvent cité, cet ordre d'opera-

tions passe pour un chef-d'œuvre de

la tactique au xvi° siècle. Il est amu-

sant à relire pour ceux qui se sou-

viennent des plans d'engagement

que nécessitait, de 1915 à 1918, non

pas la prise d'une ville fortifiée,

mais un simple coup de main sur

--<>緩<>-

NOS MORTS

dans le convoi qui arrivera à Ca-

hors, mardi, 4 avril.

7 heures 30.

Liste des corps des militaires

Morts pour la France », compris

Piguet Lucien et Mauriès Maurice-

Jean de Cahors ; Méjecaze Léon et

Roumieux Armand, de Caniac; Fer-

rieu Marie, de Figeac; Cosse Elie,

de Frayssinet-le-Gélat; Lherm Syl-

vain, de Lamativie ; Momméjac Fer-

nand, de Lissac-et-Mouret; Rigal

Camille, de Montcuq; Garrigou Jo-

seph, de St-Daunès; Massalve Jean-

Victor, de St-Michel-de-Bannières;

Delpy Armand, de St-Paul-Labouffie;

L'ouverture du wagon aura lieu à

Le général de division Pont, com-

mandant le 9° C. A. à Tours, est nom-

mé au commandement du 17° C. A.,

Toulouse, en remplacement du géné-

ral de division de Lobit, placé dans

Pont est un méridional comme son

prédécesseur. Il est né dans le Tarn,

le 25 janvier 1865. Il sort de l'artille-

Médaille militaire

Notre compatriote M. Bladou, ori-ginaire de St-Cirgues, est décoré de

Distinction

Notre compatriote M. Ticou, originaire de St-Henri, vient d'être déco-

M. Ticou est un vaillant qui a fait

Nous lui adressons nos félicita-

la campagne sur le front d'Orient et

Compatriote

Notre compatriote M. de Bercegol

de Lille, est nommé notaire au Houga

Ponts et Chaussées

aux Sept-Ponts (Montat) sur le che-

min de grande communication nu-

Ravitaillement

M. Fournié, le sympathique et re-

gretté président de la Commission

de ravitaillement numéro 10, est

Une Question

titre « Une galéjade » qu'un honora-

ble industriel de Castelfranc avait

recu un avertissement l'invitant à se

rendre à Puy-l'Evêque pour verser à

la caisse du percepteur une somme

de 4 centimes, au bénéfice de la

Inviter le contribuable à passer à

la caisse pour toucher un reliquat de

1, 2 ou 4 centimes, c'est un excès de

Chambre de Commerce du Lot.

Nous avons raconté, jeudi, sous je

remplacé dans ces fonctions par M.

Jules Ressiguier, ancien boucher.

M. Vinges est nommé cantonnier

ré de la Croix de Roumanie.

a été cité à l'ordre du jour.

(Gers).

Le général Ferdinand-Auguste

du 17º corps d'armée

Ruilhes Joseph, de Tour-de-Faure.

Le nouveau commandant

la section de réserve.

la médaille militaire.

Eug. GRANGIÉ,

Délégué départemental

du Touring-Club de France.

un élément de tranchée boche!

douze cents arquehusiers...

Mais sommer un négociant de payer à une caisse publique 1, 2 ou centimes, l'obliger à perdre une journée pour se rendre au lieu du... rendez-vous, - et quel rendezvous - ! non, cela peut être administratif, ce n'est pas sérieux.

Ici, se pose une question: Si cet industriel ne s'était pas rendu à l'invitation, s'il avait refusé de payer, que serait-il arrivé? Est-ce qu'il aurait recu les petits papiers le menacant de poursuites, de saisie?

L'industriel de Castelfranc a eu tort de répondre à l'invitation. Il aurait dû attendre, afin de constater jusqu'à quel point, les Lebureau de France sont minutieux, tatillons et

C'est alors que le contribuable aurait eu, en retour, le droit de se faire et de faire faire à ses voisins, une pinte de bon sang!

Au sujet des pelites coupures

Nous recevons la lettre suivante de M. Battistelli, le sympathique chef de bataillon en retraite:

Livernon, le 29 mars 1922.

Mon cher ami, Et nos petites coupures à renouveler ' Où en sommes-nous? Desinit in piscem! Je n'ai plus entendu parler de la lettre que je vous ai écrite, en guise de protestation à la suite d'une affirmation de M. le Président de la Chambre de Com-

merce de Cahors! M. le Président de la Chambre de Com-merce de Cahors s'est contente de ren-voyer la balle à M. le Trésorier payeur général, qui la garde ainsi que les coupures pendant que nous, malheureux public, nous continuons à manipuler les ordures

au risque d'attraper la gale! Vous avez, sans doute, entendu dire, comme moi que les meilleures plaisante-ries sont les plus courtes! Il me semble que celle-ci a assez duré! Si réellement M. le Trésorier Payeur Général de Cahors, détient les nouvelles coupures, qu'il veuille bien par un geste bienveillant, les mettre à la disposition du public, par l'intermédiaire de ses nombreux agents, à moins que comme je l'ai entendu chuchoter par deux graves Cadurciens de mes amis, la Chambre de Commerce de Cahors escomptant la disparition par l'usure et la putréfaction de ses vieux papiers, laisse tran-quillement agir le temps pour n'avoir pas les remplacer !!!

Ces deux aimables péripateticiens m'ont paru un peu sévères; à la Chambre de Commerce de démontrer qu'en même temps ils n'étaient pas justes! A vous des deux mains,

Commandant BATTISTELLI.

Nous sommes certains que la Chambre de Commerce de Cahors n'a qu'un désir : donner satisfaction au public. Mais ce dernier ne sait pas, en général, de quelle façon il doit s'y prendre pour opérer le changement. Il suffirait sans doute de lui donner des instructions précises.

POUR NOS CHEMINS

M. Emile Delmas, l'actif dépr du Lot vient de recevoir du ministre de l'agriculture, les deux lettres suivantes:

Monsieur le Député,

Vous avez appelé mon attention sur une demande formée par un groupe de propriétaires de la commune de Puybrun en vue d'obtenir une subvention pour la réfection d'un chemin rural.

Je suis heureux de vous faire savoir que je viens de prendre une dé-cision par laquelle j'ai accordé aux intéressés pour les travaux en question, une subvention de 1/3 de la dépense dans la limite d'un maximum de 6.666 francs.

Veuillez agréer, etc., etc... *

Monsieur le Député,

Vous avez appelé mon attention sur la demande formée par la commune de Ste-Colombe, en vue d'obtenir une subvention pour la construction du chemin rural de Rouayrie à Ste-Colombe.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai soumis cette demande à l'instruction règlementaire.

Dès que cette instruction sera terminée, une décision sera prise et vous pouvez être assuré que votre recommandation ne sera pas perdue

Veuillez agréer, etc., etc...

Inspection d'académie

Nous apprenons avec plaisir que notre distingué compatriote M. Raoul Labry, ancien professeur de 1re au lycée Gambetta, inspecteur d'académie à La-Roche-sur-Yon, est promu au choix de la 4° à la 3° classe. Nous lui adressons nos bien vives

félicitations.

Bourses

Voici les résultats des examens des bourses pour les jeunes gens, qui ont eu lieu jeudi 30 mars. Sont reçus:

1re Série A. - Barbet, école de Gourdon; Brouel, Colombani, Salé, lycée de Cahors; Courdès, Lafon, école de Livernon; Doumerie, Frayssinet, école de Cahors, rue Wilson Fromages, école de St-Médard : La fon, école de Livernon ; Maury, école

1º Série B. - Augeraud, Rigouste, école de Cahors, rue Wilson; Cantarel. école de Cardaillac; Costes, Pélaprat, école de Corn; Cubaynes, école du Montat ; David, école d'Ussel ; Saillol, Sennac, école de Vayrac.

2º Série A. - Guiral, Ouvrieu, lycée de Cahors. 2º Série B. — Cassan, école de Lu-

3° Série A. — David, Pécourt, lycée de Cahors.

4° Série A. — Delclaux, Fraysse, école élémentaire libre de Gourdon. Au total, 27 recus, sur 46 inscrits.

Monument du bois d'Ailly

Le « Souvenir Français » de St-Mihiel, a décidé l'érection d'un monument sur le champ de bataille du bois d'Ailly à quatre kilomètres de Saint-Mihiel,

Son but a été de perpétuer la mémoire des violents combats qui, durant 4 années, se déroulèrent dans cette zone, où s'illustrèrent tout particulièrement les régiments du 176

Ce sont eux qui, dès la première heure, arrêtèrent la formidable poussée et créèrent en pleine forêt d'Apremont, avec des moyens de fortune, le rude obstacle du front, que l'ennemi ne put rompre.

Le monument portera, gravé sur sa stèle les numéros glorieux des régiments qui se dévouèrent là, pour le pays et que la postérité doit con-

Parmi ces régiments, se trouve notre glorieux 7º d'infanterie. Les souscriptions sont reçues par M. Colchen, Président du Comité d'Action, à St-

Spéculation illicite

Dans son audience de mercredi 29 mars, le tribunal correctionnel de Montauban, a rendu son jugement dans une affaire de spéculation illicite sur les œufs. Pierre Augé, marchand de volailles à Perpignan, qui au marché de Caussade, avait offert de la douzaine d'œufs 6 fr. 90, alors que le cours n'était que de 6 francs, a été condamné à 900 francs d'amende, plus l'affichage et les insertions accoutumées.

Si de temps en temps quelques condamnations de ce genre étaient prononcées, elles serviraient de leçon à beaucoup de marchands.

Aujourd'hui, cette question ne se pose pas en ce qui concerne les œufs. Le cours a baissé, bien baissé. Il est même étonnant qu'il n'ait pas baissé davantage, parce que les œufs ne manquent pas.

Mais il y a toujours le truc, le vieux truc de la resserre. Des quanti tés d'œufs sont conservées au moyen de certaines poudres : ces œufs seront mis en vente quand le cours aura augmenté. Mais les œufs seront-ils frais, à ce moment-là?

En attendant, il est heureux que certains spéculateurs soient pincés.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret le deuil cruel qui vient de frapper un des excellents employés de l'imprimerie du Journal du Lot, M. Larrive, dont le jeune enfant âgé de 17 mois est décédé vendredi. Nous prions M. et Mme Larri

leur famille d'agréer nos sincères condoléances.

Bal des ouvriers coiffeurs

Le bal des ouvriers coiffeurs, placé sous la présidence de M. Estradel, patron coiffeur, dont on connaît l'actif dévouement, promet d'être un franc succès.

Il est à souhaiter que cette fête corporative, dont le but charitable est excellent, soit un franc et complet succès. Ce vœu sera, nous avons tout lieu de le croire, accompli.

Examen mental

Le nommé Lagarrigue, garçon de café, qui, il y a quelques mois, violenta à Douelle sa nièce, âgée de 7 ans, a été transféré à Toulouse pour être examiné mentalement par M. le docteur Dide.

En liberté provisoire

Nous avons annoncé l'arrestation du sieur Marouflet, entrepreneur à Luzech, inculpé d'abus de confiance. Par ordonnance du juge d'instruction, Marouflet a été mis jeudi, en liberté provisoire.

Rixe

Trois personnes, un homme, François S..., 36 ans, demeurant à Cahors, et deux dames, au cours d'une promenade à la campagne, pénétrèrent dans une propriété privée pour y cueillir des pissenlits.

La propriétaire, survenant, invita les promeneurs à sortir de chez elle. Ceux-ci répliquèrent par des mots malsonnants et une bousculade s'en-

Plainte a été portée à la police qui a ouvert une enquête.

Chez les planteurs de tabacs Le prix d'achat de la récolte

La Commission paritaire de la fixation du prix d'achat des tabacs vient de se réunir pendant trois jours à Paris, sous la forme de Commission d'étude. Elle a envisagé un nouveau système de détermination des prix d'achat du tabac en feuil-

les aux récoltants français.

Les délégués élus des planteurs de tabac : MM. Bernard et Soleville, pour le Sud-Ouest, Lebrun, pour le Nord-Est; Descottes et Falque, pour le Sud-Est, après avoir pris contact avec les représentants du groupe parlementaire de défense des intérêts des planteurs de tabac et, notamment, avec MM. Delport, député du Lot, président de la Confédération générale des planteurs; Bovier-Lapierre, député de l'Isère, et Claude Rajon, sénateur de l'Isère, ont siégé

pendant trois jours au ministère des finances, les 27, 28 et 29 mars.

La réforme envisagée comporte trois éléments: 1. La fixation d'un prix moyen el

d'un prix minimum garantis aux ré-2. Une prime à la présentation al-

louée par l'ensemble de la Commission d'expertise; 3. Une surprime à la production de lots de tabacs fins attribuée par

les représentants de l'administration. La réforme supprimerait les catégories existantes. Elle sera définitivement examinée et résolue à la réunion de la Commission paritaire siégeant au mois de décembre. Elle paraît devoir non seulement consolider le rendement en argent de la culture française, mais encore l'augmenter particulièrement pour les régions

7° Congrès national des planteurs de tabac à Strasbourg

productives de tabacs fins.

Le douzième Congrès des planteurs de tabac de France s'est ouvert Strasbourg en présence de plus de 500 délégués des départements.

Sous la conduite de M. Faldessen, secrétaire général de la Fédération alsacienne, les congressistes se sont rendus à l'Orangerie, où un vin d'honneur fut servi.

M. Andlauer, vice-président, salue les délégués. M. Louis Delport, député du Lot, lui répond et salue l'Alsace française en la personne de M. Kormann, président de la Fédération alsacienne.

Le Congrès a lieu dans la salle des fêtes. A la première séance, assistaient le bureau de la Confédération et MM. Gadaud, Lapierre, Delport, Delmas et Freyp, députés. L'accueil fait aux planteurs par

les Fédérations alsaciennes a été enthousiaste et chaleureux.

CHRONIQUE SPORTIVE

AVIRON CADURCIEN Moissac (2) contre A. C. (2)

Demain dimanche terrain Lucien Desprats match de football rugby entre l'équipe deuxième de Moissac et l'Aviron Cadurcien (2) champion des Pyrénées.

Le match Vétérans Cadurciens contre Vétérans Capdenacois est renvoyé à une date ultérieure.

COMPOUND-CLUB CADURCIEN

CHAMPIONNAT DES PYRÉNÉES (Finale)

Dimanche prochain, à Montauban, dans la fameuse cuvette de Sapiac, le C. C. (1) en finale du Championnat des Pyrénées, rencontrera l'équipe correspondante, très justement réputee de Français Sports.

La composition de notre équipe sera la suivante : Avants : Boutang, Gayerie, Soulacroup, Bosc, Belou, Balas, Berbier, Claret; Demis : (m) Delpy, (o) Dupouy (cap.) ; 3/4 : Ron, Chaumel, Brassens, Labro ; Arrière : Talou ; Remplaçants : Christobal, Coupy; Managers : Messieurs Bielle et Lagrange.

Avec un pareil quinze la Compound et par conséquent Cahors, ne peut être qu'honorablement représenté. Tous nos intrépides joueurs, ont à cœur d'arriver jusqu'au bout et n'épargneront pas leurs efforts pour gagner et enlever le glorieux trophée. Peuvent-ils se permettre de telles ambitions?...

gagner et enlever le glorieux trophée. Peuvent-ils se permettre de telles ambitions?...
« Auto et Sports » ne le croit pas et leur prédisant la défaite, fait de « Français Sports » le grand Favori.

Pronostic bten peu favorable à notre chère société et ses vaillants équipiers, qui fort heureusement, défendront jusqu'à la dernière minute, toutes leurs chances, de telle conte que Chore réputs pass à require d'aux sorte, que Cahors n'aura pas à rougir d'eux.
En faisant tous nos vœux pour leur succès, souhaitons, malgré tout, qu'ainsi qu'à Carmaux, le meilleur gagne.
Arbitre: M. Fournil, arbitre officiel du Comité des Pyrénées.

Le Temps

Depuis 2 jours, la pluie ne cesse pas de tomber sur la région : un vent vif souffle également, la température est froide. Par suite de ces pluies continuel-

les, les eaux du Lot ont légèrement

Pour les anciens officiers mutilés

Un décret du 11 septembre 1920 a autorisé le Ministre de la guerre à accepter un legs de 20.000 francs de rente, fait par M. le Comte-de-Pierre de Quinsonas. Aux termes de l'acte de donation,

les arrérages doivent être employés en allocations à d'anciens officiers grands mutilés de la guerre, sans Les demandes de participation à ce legs doivent normalement me par-

venir le 1er mars de chaque année (instruction du 24 juin 1921, B. O., page 2.341). Les anciens officiers intéressés

semblant ignorer l'existence de ce legs, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour porter les clauses essentielles de cette fondation à la connaissance de MM. les Préfets, afin qu'en soient informés tous ceux qu'elle est susceptible d'intéresser. Les demandes reront reçues au

cabinet du Ministre (bureau des Œuvres Militaires exceptionnellement cette année jusqu'au 15 avril, dernier délai.

En réponse à une question écrite

Les congés libérables de la classe 1920

d'un député concernant les conges libérables de six mois pour les engagés volontaires de quatre ans de la classe 20 M. le ministre de la guerre fait connaître que les congés de longue durée, de libération ou non, ne sont accordes aux militaires servant au-delà de la durée légale du service que pour des motifs exceptionnels et seulement lorsque les cfreonstances le permettent. Les demandes de congés d'une durée supérieure à trois mois, revêtus de l'avis des chefs hiérarchiques des intéressés, doivent être adressées au ministre, seul qualifié pour statuer.

Tombé d'une machine

Un chauffeur de la Compagnie d'Orléans, M. Louis Marty, 31 ans, demeurant rue Cata-Coture, était occupé à nettoyer une locomotive au dépôt des machines de la gare

Cahors. En descendant pour vider la boîte à fumée de sa machine, il glissa sur le marchepied et tomba si malheu. reusement qu'il se fit, dans sa chute une entorse sérieuse du pied gauche

FOLIE!

Le « Matin » annonce qu'une branche de pêcher portant deux fruits et provenant d'une forcerie des environs de Paris, s'est vendue vendredi matin aux Halles 79 francs! A ce compte, la pêche a été payée 39 fr. 50. Dessert pour nouveau rl. che, évidemment.

Aux familles des Morts inhumés en Allemagne

Conformément aux instructions en vigueur, seuls les transferts des corps des militaires ou civils, inhumés en Allemagne, sont actuellement autori. sés aux frais des familles. Mais, d'ici peu, ces opérations doivent avoir lieu aux frais de l'Etat.

En raison de ce que le délai qui leur est accordé est expiré pour solliciter ce transfert à titre gratuit, la Fédération des Pères et Mères des Morts pour la France, 10, rue de Rome, Paris (8°) croit devoir leur rappeler que tous les corps inhumés en Allemagne, seront sans exception ramenés en France, pour être réunis en un cimetière national. Bien que cette mesure ne donne pas entière satisfaction aux familles qui n'ont pu, faute d'en avoir connaissance, faire leur demande avant que les délais légaux soient expirés, elle leur permettra au moins de pouvoir se ren-dre annuellement et gratuitement sur les tombes de leurs chers morts.

La Fédération des Pères et Mères se tient à la disposition des intéressés pour leur fournir de très précieuses indications sur les modifications qui pourront survenir dans la législation actuelle, ainsi que sur les transferts, exhumations, représentation et voyages en Allemagne etc...

L'impôt sur les bénéfices agricoles

Voici le texte de l'article unique du projet de loi fixant les coefficients pour bénéfices agricoles et qui a été adopté par la Chambre à l'unanimité: « Les minima et maxima de coeffi-

cients applicables à la valeur locative des terres exploitées pour la détermination du bénéfice devant servir de base à l'impôt sur les bénéfices de l'exploitation agricole, établis pour l'année 1922, sont fixés aux chiffres ci-après:

Terres: coefficient minimum, 0 fr. 50; coefficient maximum, 1 fr. 50. Prés et prairies naturelles. herbages et pâturages : minimum, 0 fr. 75; maximum, 3 fr. Vergers et cultures fruitières d'arbres et d'arbustes: minimum, 0 fr. 75; maximum, 4 fr. Bois industriels, aulnais, oseraies: minimum, 1 fr.; maximum, 3 fr. Terrains à bâtir, landes, bâtisses, bruyères, etc.: minimum, 1 fr.; maximum, 1 fr. 25. Lacs, étangs, mares, abreuvoirs, fontaines, etc.: minimum, 1 fr.; maximum, 1 fr. 25. Jardins autres que les jardins d'agrément et terrains affectés aux cultures maraîcheres, florales et d'ornementation, pépinières: minimum, 2 fr.; maximum, 4 fr. Terrains d'agrément, parcs, jardins, pièces d'eau : minimum, 1 fr.; maximum,

Les changements de résidence des officiers de complément

On a rappelé antérieurement aux hommes des réserves que les dispositions réglementaires relatives à la déclaration des changements de domicile ou de résidence étaient toujours en vigueur et qu'ils devaient s'y conformer. Les officiers de complément sont

astreints aux mêmes formalités que les hommes de troupe. Ils ne doivent pas omettre, en outre, de faire con naître, par écrit, leur nouvelle adresse à leur chef de corps.

CARMEN Au Théâtre Municipal

C'est irrévocablement, mercredi avril 1922, que sera donnée au théatre municipal de notre ville la représentation de CARMEN au bénéfice exclusif de la Caisse des écoles, dont le but est de pourvoir de fournitures scolaires et de vêtements les enfants pauvres de la ville.

Cette représentation de gala, sans précédentes, dans les annales de no tre théâtre, promet d'être une solennité artistique.

Elle sera présidée par M. le Préfet du Lot, M. le Maire de la ville de Ca hors, M. l'Inspecteur d'Académie, Les chœurs seront chantés par les enfants des écoles savamment preparés par M. Gustave Barreau, professeur de musique, chef de l'Or-

chestre Symphonique, qui dirigera la partie musicale. Les organisateurs se sont assurés le précieux concours de Mme Silviany, 1er Mezzo Soprano, du Capi-

tole, pour le rôle de Carmen. Mlle Villespy tiendra à la satisfaction générale le rôle de Micaëla. Escamillo sera impeccablement te-nu par M, Villette, 1er Baryton de

l'Opéra Comique. Enfin, M. Jean Rousseau, 1er Tenor léger du Capitole et du Grand Théatre de Bordeaux se fera acclamer dans « Don José »,

La location est ouverte, retenez de uite votre place, si vous voulez être certain d'assister à cette brillante représentation.

Prévoyants de l'Avenir

Les membres de la 405° section sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le dimanche 9 avril 1922, à 14 heures, dans une des salles de la Mairie.

Ordre du jour : pensions; art. 19 ter. présenté à l'approbation des sociétaires; Elecjon des membres du bureau; Questions diverses.

Présence indispensable. Le Président : HEREIL.

Tribunal correctionnel

Audience du 30 mars 1922 COUPS ET BLESSURES

Une affaire de coups et blessures entre deux habitants de Puy-l'Evêque est appelée : l'un des belligérants faisant défaut, l'affaire a été ren-

MOUILLAGE DE VIN Dans deux affaires de mouillage de vin et de lait, le Tribunal a renvoyé son jugement.

CONTRAVENTION Un jeune homme de 17 ans, nom mé Cazes, est prévenu de plusieurs délits : d'avoir détenu un alambic sans déclaration préalable et d'avoir distillé chez trois propriétaires de la commune de Pern, sans s'être muni de l'autorisation de la régie ; les trois propriétaires sont également pour-

Le jugement sera rendu à une prochaine audience.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 13 au 18 mars 1922, a été la suivante : Nombre de placements à demeure : hommes, 3 femmes.

En extra: 3 hommes, 2 femmes Demandes d'emploi non satisfaites : hommes, 2 femmes. Offres d'emploi non satisfaites: 4

hommes, 2 femmes.

Postes et Télégraphes

Concours pour le recrutement de 25 agents mécaniciens des télégraphes et des téléphones.

Un concours pour l'admission à 25 emplois d'agents mécaniciens des télégraphes et des téléphones sera ouvert à Paris, les 28, 29, et 30 mai 1922, et jours suivants s'il y a lieu. Pour être admis à ce concours, les candidats doivent avoir satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée (loi du 9 août 1913 art. 7) et ne pas être âgés de plus de 35 ans au 1er janvier 1922.

Psuvent seuls participer aux épreuves d'admission: 1° les anciens élèves brevetés des Ecoles nationales des arts et mé-

2° les anciens élèves des Ecoles nationales d'horlogerie de Besançon et de Cluses, de l'Ecole d'ouvriers et de contremaîtres de Cluny, des Econationales professionnelles

des Ecoles professionnelles de la Ville de Paris (Diderot et Dorian), ayant obtenu le diplôme de sortie d'une de ces écoles ; 3° les anciens élèves des Ecoles

pratiques d'industrie pourvus du certificat d'études pratiques industrielles :

1º les ouvriers mécaniciens qui produisent des références certifiant qu'ils ont travaillé pendant deux années au moins dans un atelier d'électricien ou de mécanicien;

5° les candidats possédant un brevet de second maître ou de quartiermaître mécanicien ou torpilleur de a Marine de l'Etat et liberés ou libérables avant la date fixée pour l'ouverture des cours.

Les postulants se procureront le programme du concours à la Direcon des Postes et des Télégraphes de leur département. Ils devront adresser leur demande à l'Ingénieur en Chef des ateliers des Postes et des Telégraphes, boulevard Brune, n° 75, Paris, 14° arrondissement,

Les candidats devront s'engager, par écrit, à se mettre entièrement à la disposition de l'Administration Pour une résidence quelconque de la Métropole, en cas d'admission,

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 24 au 31 mars 1922 Publications de mariages

Paure Jean-Joseph-Amédée-Charles, négo ciant à St-Géré (Lot) et Seigé Marie-Emilie-Françoise s. p., à Cahors. Ardieu Jules-Gabriel, ferblantier à Paris et Lagneau Marie-Suzanne, servante à

Décés

ankeller Valentine, épouse Hoet, 54 ans .p., rue P. Wilson. artaury Guillaume, cultivateur, 74 ans,

uliac Firmin, cultivateur, 67 ans rue Wilson. oux Palmyre-Joséphine, veuve Agar,

87 ans, s. p., rue de la Préfecture, 3.

mbert, Antoine-Bertin, mécanicien, 53 ans
rue St-Barthélemy, 19.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera as-dré le dimanche 2 Avril 1922

Pharmacie ARTIGUE, rue Président Wilson

COIFFEUR POUR DAMES POPOVITCH

Shampooing, ondulation Marcel, posticles, soins spéciaux pour la chute des cheveux et contre les cheveux blancs.
Soins du visage contre les tâches de rousseur, points noirs, duvets, rides, etc.
CAHORS.

CAHORS.

PALAIS DES FÊTES

SAMEDI 1er, DIMANCHE 2 Avril

PROGRAMME EXTRAORDINAIRE 5.000 mètres de film projetés à chaque séance

1º Dix minutes au Music-hall; 2º La fabrication des pipes de bruyère;

3º La danseuse Etoile (grand film artistique avec Nazimova), l'inoubliable interprète de « l'Occident »; 40 Le match de boxe Criqui-Ledoux; 50 Sen Sen est débrouillard (comique); 6º L'AIGLONNE, 1er épisode.

Monsieur LARNAUDIE, marchand de porcs à CAHORS, est acheteur de porcs gras vifs aux meilleurs prix. S'y adresser

Comice agricole. - Ainsi que nous l'avons annoncé dernièrement, une réunion a eu lieu à la mairie de notre ville, en vue de

constituer un comice agricole. M. Lafon, directeur des services pour le département du Lot, a fait une conférence à ce sujet, qui a bien intéressé les nombreux agriculteurs présents.

Cette conférence terminée, M. Jardel, Conseiller général a proposé, au choix de l'assemblée, les membres qui devaient composer la constitution du bureau défi-nitif. Ces choix ont été ratifiés par 'assemblée.

Sauf un, tous les membres du Bureau ou de la Commission, sont maires, adjoints ou Conseillers municipaux.

St-Cyprien

Chasselas. - M. Armand Mercadié, propriétaire, maire de Saint-Cyprien, a été élu président de la Fédération des producteurs de chasselas de la vallée du

Castelfranc

Nos héros. - Vendredi est arrivé à Castelfranc, le corps du sergent Simon Gardes, tué bravement face à l'ennemi à la

ête de sa section, à Suippes en 1915. S'étaient rendus à la gare, avec la fa-mille, le Conseil Municipal, l'Amicale des Poilus, drapeau en tête, la Société de Secours Mutuels, les enfants des Ecoles Laïques et une foule de parents et d'amis. Le corps a été réinhumé dans un caveau de famille.

A la famille Gardes, si cruellement éprouvée, nous renouvelons l'expression de nos condoléances attristées.

Figeac

Compatriote. — Nous apprenons avec plaisir que Mlle Lucienne Marnéjouls vient de subir avec succès les épreuves de licence-sciences (certificat de mathématiques générales), devant la faculté des sciences de Toulouse. Sincères félicitations à notre jeune compatriote.

Obsèques. - Jeudi dernier ont eu lieu les obsèques du regretté adjoint au Maire de notre ville, M. Daynac, professeur en retraite. M. Daynac a été enlevé subitement à l'affection des siens sans que rien laisse prévoir une fin aussi rapide. Une nombreuse assistance accompa-

gnaient le défunt à sa dernière demeure. Au cimetière des discours ont été prononcés par M. le docteur Pezet, Maire de Figeac, au nom de la Municipalité et par M. Cros, professeur au Collège de Figeac, au nom des membres de l'enseignement dont M. Daynac a fait longtemps partie. Nous adressons à sa famille nos bien sinceres condoleances.

Rechargements cylindriques. — Les opérations probables pendant la semaine du 2 au 9 avril sont les suivantes.

Cylindrage sur le chemin de grande communication nº 29, de 11 k. 7 à 16 k. entre Rouquayroux et Prentegarde; Cylindrage sur le chemin de grande communication nº 40, de 18 k. 1 à 18 k. 650,

entre Lacapelle et la Remise-Froide; Répandage sur le chemin de grande communication nº 39, de 22 k. à 22 k. 8, entre Leyme et Aynac.

Pharmacies. - Le service sera assuré aujourd'hui par la pharmacie Delmas, Pont Gambetta.

Conseil municipal. — Le conseil s'est réuni le 27 mars à 6 h. sous la présidence de M. Bramel, maire. Tous les conseillers sont présents. — M. le maire donne lecture d'une lettre de M. Bouyssou disant que, contrairement aux bruits qui ont été répandus, il reste toujours propriétaire du moulin de Combres et qu'il se propose même d'installer plusieurs industries à Cajarc, mais il ne fixe pas

de date. Il dit qu'il réservera toujours la quantité d'énergie électrique nécessaire à

l'éclairage de Cajarc. La question d'éclairage électrique n'est donc pas enterrée.

M. le maire lit ensuite une lettre de M. l'Ingénieur en chef donnant le montant des dépenses à faire pour le renforcement des ponts suspendus de Cajarc et de Gaillac et indiquant la participation nécessaire de la commune. En présence de l'énormité de la som-

me demandée, le Conseil décide de ne pas insister.

Deux demandes d'assistance de fem-

mes en couches sont acceptées. M. le Maire dit que la bascule réparée à neuf peut aujourd'hui peser avec une précision suffisante les poids légers. La séance est levée à 7 h. 15.

600 francs sous un rail. - Une ménagère de Cajarc, Germaine Combalier, 22 ans, étant allée à la gare, aperçut un portefeuille imprudemment oublié dans la poche d'un veston laissé sans surveillance. Elle s'empara de ce portefeuille, qui con-tenait une somme de 600 francs et, après avoir retiré les billets de banque, elle les cacha sous les rails de la voie.

M. Destruel, homme d'équipe, victime du vol, porta plainte : une surveillance fut organisée et la dame Combalier fut reconnue au moment où elle retirait l'argent de

la cachette où elle l'avait mis. Elle se défendit d'abord d'être l'auteur du vol, mais, pressée de questions, elle finit par faire des aveux complets. La délinquante a été laissée en liberté

St-Sulpice

Familles nombreuses. - Parmiles mères de samilles nombreuses du département qui ontreçu une subvention, nous relevons avec plaisir les noms de Cancé Noémie, veuve Charles et Hugon Eugénie, épouse Richard. Toutes deux ont obtenu un bon

de la Défense nationale de 100 fr. à 6 mois. Nécrologie. - Nous apprenons avec peine le deuil cruel qui vient de frapper notre compatriote M. Blanc Charles, en la personne de sa sœur, Mme Marie Blanc, Vve Delbos, âgée de 73 ans. Qu'il recoive nos sincères condoléances.

Conseil de révision. - Sur les 5 conscrits de la commune 4 ont été déclarés bons service armé. Ce sont : Magné Achille, Lafon Gervais, Pons Elie, Baldy Antonin. Nos félicitations à ces jeunes bleuets.

Gourden

Audience correctionnelle. - Les époux Crubilié, propriétaires au Vigan sont condamnés: le mari à quatre mois et sa femme à six mois de prison pour recel

Cette affaire a occupé toute l'audience. Nécrologie. — Mardi soir à 4 heures a succombé M. Lalande, âgé de 60 ans, ton-

C'est le seul tonnelier que possédait notre ville. C'était, de l'avis général, un très brave

homme et un bon ouvrier. Nous adressons nos sincères condolé-ances à Mme et M. Bigotteau, cantiniers, à Cahors, sa fille et son gendre.

Obsèques glorieuses. — Vendredi soir, à 16 heures, a eu lieu la réinhumation des restes glorieux d'un enfant de Gourdon mort pour la France, du jeune Cussac, Joseph, classe 1913, qui a trouvé une mort glorieuse à Bertrix, le 22 août 1914, quelques jours après sa mobilisation.

Comme pour toutes les obsèques de ces héros, une foule énorme a tenu à l'accompagner à sa dernière demeure. Dans cette grande affluence on remarquait des délégations de toutes les écoles de la ville, de l'hospice, de la gendarmerie, de la Société de Saint-Eloi, du Souvenir Français, des anciens combattants, etc.,

Commetoujours aussi M. le sous-préfet, M. le maire, ses adjoints et le conseil municipal avaient tenu à honneur d'accompagner ce brave.

L'Union musicale a joué sur le parcours et à l'église plusieurs marches funèbres. Nous prions sa mère, ses frères et sœurs, si cruellement frappés d'accepter à nouveau nos bien sincères condoléan-

Service pharmaceutique. — C'est la pharmacie Pons, en face la sous-préfecture, qui restera ouverte lundi, 3 avril. Le temps. — Après quelques jours de beau temps les giboulées ont repris de plus belle vendredi. Le printemps se fait vraiment bien désirer cette année.

Salviac

Concert. — Un concert sera donné dimanche à 3 heures du soir sur la place de l'Oratoire par la jeune Société musicale « Les Enfants de Salviac » dont ce sera la première sortie de l'année.

Programme: 1º Ronde des Petits Pierrots (Bosc); 2º Valse d'automne, G. Morand; 3º La Bléroise, M. Bleger; 4º Un

reve, Maillochaud; 5º Le touriste, G. Augé. Mutation. - Le percepteur de Salviac nforme les contribuables de son ressort qu'il se rendra le dimanche 2 avril à Léobard, le dimanche 23 avril à Dégagnac et le mardi 25 avril à Salviac, à la mairie, afin de recevoir les déclarations de mutation foncière à 8 heures du matin.

Thédirac

Electrification. - Dimanche dernier, 26 mars, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Siffray, maire, La principale question à l'ordre du jour était l'examen du projet de création d'un syndicat de communes pour l'installation, sur leur territoire, d'un réseau électrique destiné à distribuer l'éclairage et la force

Le Cahier des charges du concession-naire éventuel a aussi fait l'objet d'une étude appronfondie à la suite de laquelle les clauses en ont été jugées inacceptables tant par le prix de vente du courant que la Compagnie de Luzech croit devoir exiger que pour ses nombreuses réserves et plus particulièrement celle qui impose un minimum de consommation relativement élevé et applicable à deux lampes seulement pour le premier palier.

D'autre part, de grosses agglomérations qui semblaient devoir constituer la clef de voute de l'organisation projetée et pour l'avenir, l'armature solide de l'exploiation et surtout de son bon rendement ayant jugé opportun de se tenir dans la réserve; considérant que par ce fait il est à craindre que la vente du courant n'étant plus suffisante pour assurer, avec les frais d'administration, le service de l'emprunt, les communes verraient leur budget très menacé d'aggravation, le Conseil a, à l'unanimité, décidé le refus d'adhésion au syndicat projeté tout en maintenant le vœu que des conditions meilleures permettent d'installer rapide-ment la lumière électrique dans la commune.

Voir, en 4e page, la suite de notre intéressant feuilleton.

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

Nous commencerons dans un de nos plus prochains numéros la publication d'un roman très intéressant :

Etrange Fortune

CUNISSET-CARNOT

BIBLIOGRAPHIE

LA NATURE

En ouvrant le numéro de cette semaine, on trouvera une étude d'ensemble sur les oulements à billes, devenus peu à peu des organes de machines extrêmement imporants, qui économisent une part sensible le la force motrice.

Puis, en feuilletant, on rencontre un exposé de la nouvelle théorie du professeur Jean Perrin sur l'origine de la chaleur solaire. Comment se fait-il que, lepuis des millénaires et plus, le soleil rayonne toujours de même, semblant régénérer à mesure l'énergie qu'il dissipe Les théories émises jusqu'ici ne l'expliquent pas, et l'on pense à des transformations d'éléments comme les rayons X

nous en révèlent depuis peu. La chasse, en Afrique, des grands fauves est devenue banale, mais la cinématogra-phie de cette chasse est une nouveauté. Elle vient d'être réalisée avec succès et les photographies que La Nature a détachées les films permettent d'assister aux scènes les plus caractéristiques de la vie des indigènes fort primitifs de la région équa-

Pour voler en avion, d'une manière régulière comme le font aujourd'hui les nombreuses entreprises aériennes, il faut connaître la route qu'imposent les vents dominants, le temps qu'il va faire, les incidents locaux (orages, grains) de la route. Un exemple pris sur les routes Paris-Londres et Paris- Amsterdam montre la complexité des organisations météorologiques chargées de résoudre ces pro-

olèmes. Enfin, La Nature décrit encore une curieuse série d'expériences réalisées récemment par M. Pozerski pour reproduire le mal de mer chez les animaux et en trouver ainsi la cause et les remèdes pour l'homme

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. Voir la suite de nos bibliographies en 40 page.

Paris, 11 h. 40.

Préparatifs de Gênes

En Allemagne

De Berlin: Le Chancelier Wirth a décidé de se rendre personnellement à Gênes, car il espère pouvoir soulever un débat sur les réparations.

Après le vote de confiance du Reichstag, le Cabinet allemand dispose de l'autorité suffisante pour traiter avec l'étran-

En Tchécoslovaquie

De Prague : La délégation Tchéco-Slovaque sera présidée par M. Bénès, président du Conseil.

Le bruit court que M. Bénès, après son retour de Gênes, quitterait le pouvoir : il aurait le désir de représenter la Tchéco-Slovaquie à Londres.

Nouveaux troubles en Russie

De Moscou: Des troubles violents ont eu lieu en Russie Centrale provoqués par la mise en pratique du récent décret relatif à la confiscation des Trésors de l'Eglise au profit des affamés.

**

Tumulte au Landtag prussien

De Berlin: Des scènes tumultueuses se sont produites au Landtag prussien au sujet des modifications apportées à la frontière orientale allemande. Le Landtag réclame la Vistule comme

Inondations aux Etats-Unis De New-York: Des inondations ont détruit la digue du Mississipi. La situation devient très critique.

A prendre ensemble et de suite, pour cause de décès, fonds de Tonnellerie et Café, à GOURDON (Lot). Très belle situa-tion. Clientèle assurée. Seul tonnelier à 30 kil. à la ronde.

Facilités de paiement. S'adresser ou écrire:

> M. BIGOTTEAU, cantinier 7e Régiment d'Infanterie CAHORS (Lot).

AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve Sébastien ALAZARD, née COMBaRIEU; Les familles DELTHEIL, CONTIOS, COMBARIEU, PÉRIÉ, JARLAN, GAR-ROUSTE, Paul NOYER, ALAZARD, AU-DEGUIN, LAGRÈZE Frédéric, DAVID et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprou-ver en la personne de

Monsieur Sébastien ALAZARD décédé à Cahors, le 31 mars 1922, et les

prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le dimanche 2 avril, en l'Eglise St-Barthélemy, à 16 h. 3/4. On se réunira à la maison mortuaire, 20, rue des Cadourques, 20.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur et Madame Charles LARRIVE; Monsieur et Madame Edouard LAR-

RIVE; Monsieur et Madame Jean COURRÉJOU

et leurs enfants; Les familles LARRIVE, PELET et tous les autres parents ont la douleur de faire partà leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Georges LARRIVE

leur fils, petit-fils, neveu et cousin, décédé à Cahors, levendredi 31 mars 1922, à l'âge de 17 mois 1/2, et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le dimanche 2 avril, à 16 h. 30.

Réunion à la maison mortuaire, rue Foucault, nº 1.

CONVOI FUNEBRE

Madame Veuve PIGUET; Monsieur et Madame CAPOULADE, Instituteur à Sabadel, et leurs enfants prient leurs amis et connaissances d'assister à la levée du corps du

Lieutenant Lucien PIGUET

du 167e régiment d'Infanterie Ancien élève du Lycée Gambetta Mort au champ d'honneur Combat de la Savière (Aisne) le 18 juillet 1918

leur fils, frère, beau-frère et oncle. Réunion à la gare, le mardi 4 avril 1922, à 10 heures précises du matin.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve IMBERT: Monsieur et Madame Louis IMBERT, son fils et sa belle-fille et tous les autres parents remercient bien sincèrement les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Antoine-Bertin IMBERT Mécanicien

REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur CAMBAR père et fils et tous les autres parents remercient les nombreux amis et connaissances qui leur ont manifesté leur sympathie en assistant au convoi funèbre de

Monsieur Albert-Léon CAMBAR

Sergent au 7e Régiment d'Infanterie et leur en expriment leur profonde grati-

REMERCIEMENTS

Monsieur Jules IMBERT, jardinier, Monsieur Jean IMBERT, jardinier, et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur

ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assis-ter au convoi funèbre de Monsieur Albert-Léon IMBERT Soldat au 1er Génie

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame François FOU-RASTIÉ; Monsieur et Madame Emile FOURAS-

Messieurs Ernest, René, Maurice FOU-RASTIÉ et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister au convoi funèbre de

Joseph FOURASTIÉ

REMERCIEMENTS

Monsieur Pierre MÉGARD; Madame et Monsieur Joseph CONNAC, négociant, Toulouse;

Madame et Monsieur GRANIOU-RA-PHAEL, propriétaire à Cahors ; Madame et Monsieur Léon VIGUIÉ, à

Madame et Monsieur Pierre GERMAIN, serrurier à Cahors; Madame et Monsieur Jean GERMAIN, serrurier à Cahors, et tous les autres parents remercient bien sincèrement tou-tes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister au convoi

funèbre de Joseph MEGARD Adjudant au 7e de ligne

REMERCIEMENTS

Madame veuve DELPON et sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister au convoi funèbre du

Arthur-Gabriel DELPON Contrôleur adjoint des Contrib. Directes Adjudant au 7e d'Infanterie Croix de guerre, Médaille militaire Mort pour la France

M. BARRIÈRE, ex-coupeur des principales Maisons de PARIS et TOULOUSE, spécialiste pour le vêtement de dame, vient de créer à Cahors, 4, rue du Lycée (au premier étage), un atelier de couture pour vêtements militaires et civils.

M. BARRIÈRE fait également le tra-

CIRQUE N. RANCY

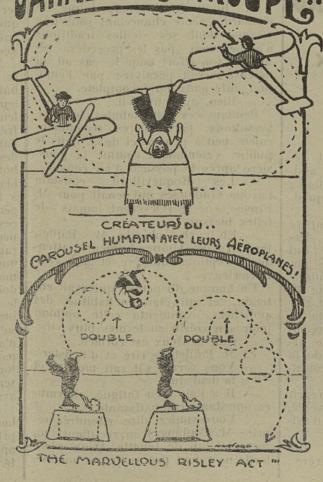
TROIS JOURS SEULEMENT

Dimanche 9, à 2 h. 1/2, Grande Matinée

7, 8 et 9 Avril



Troupe équestre Arthur KONYOT



Place Gambetta Programme entièrement nouveau Attractions sensationnelles Rien que des vedettes

VILLE DE CAHORS

PRIX DES PLACES

SECONDES, 2 fr. - PREMIÈRES, 4 fr. - CHAISES, 6 fr. CHAISES (11º catégorie), 8 fr.



BRIC et BROC, clowns et augustes, les rois du rire

Bibliographie

Revue Scientifique Fondée en 1863

Paraissant les deuxième et quatrième samedis de chaque mois Sommaire du 25 mars 1922

1. De l'Influence de la Science Française sur la Médecine, par Graham Lusk, Pro-fesseur de Physiologie au « Cornell University medical College » (Etats-Unis d'Amérique). - 2. La Prévision du Temps à longue échéance, par J. Rouch, Capitaine de Corvette, Ancien Chef du Service météorologique des Armées et de la Marine.

— 3. Revue Industrielle : Recherches récentes sur l'Oxyde de carbone, par R. Girard, Agrégé de l'Université.

Notes et Actualités : Mathématiques : L'Historophies de la Nomographie; Physique :

La séparation des isotopes du mercure Chimie: Giacomo Ciamician (1857-1922) Biologie: Les sécrétions de l'œuf et la fécondation; Statistique: La République Argentine, sa situation économique ; Variétés : Le problème de la mobilisation

technique et scientifique. Applications de la science à l'industris: Cinématographie : Un précurseur du cinéma. Le théâtre optique; Chimie industrielle: Les graises alimentaires d'huiles; Travaux publics: Le ciment fondu et le béton armé; Industrie: Faprication de la

glace à l'aide de l'eau de mer. Nouvelles. — Académie des Sciences, etc. Vie scientifique universitaire.

Académie des Sciences de Paris. - Comptes-rendus des séances des 27 février et 6 mars 1922.

Bibliographie. Prix du numéro: France, 1 fr. 90. Etranger, 2 fr. 50. — Chèques postaux : Paris, 4882. — Paris, 286, boulevard Saint-Germain, VII^e. Téléphone Fleurus :

LES ANNALES

Toujours intéressante et variée, la grande revue parisienne les Annales consacre son dernier numéro à des sujets d'actualité: le centenaire de Mürger, l'exposition de Strasbourg, les décors de Boris Godounov, etc. Au sommaire, les noms de G. Lenôtre, Fernand Gregh, A. Albalat, Yvonne Sarcey, Gustave Le Bon, G. de Pawlowsky, G. Geffroy, G. Urbain. Une charmante pièce en vers, Echo et Narcisse, d'Alfred Poizat, complète ce numéro, abondamment Poizat, complète ce numéro, abondamment illustré, qui est en vente partout pour 75

La Revue de la Semaine illustrée Directeurs: Fernand Laudet, de l'Institut et Jacques Boulenger.

Sommaire du 24 mars 1922 Conférences de la Société des Conférences: Henry Bordeaux, de l'Académie fran-çaise, la Famille et la Terre de France. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, Augustin Thierry. — André Thérive, le voyage de M. Renan (roman) (V). — André Bellessort, le Théâtre.

LA VIE DE LA SEMAINE

Le Cinéma, par Paul Heuzé. - Les Livres par Max Buteau. — Les Légendes au Maroc, par Edouard de Keyser. — Revue des faits de la Semaine.

Rédaction et administration: 4, rue Chauveau-Lagarde, Paris, 8'.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

a offert à ses abonnés, avec le numéro du 18 mars, son troisième supplément théâtral mensuel « Aimer », pièce en trois actes par

Paul Géraldy.

Paul Géraldy.

Lire dans le numéro du 25 Mars : la Bourgeoisie de Racine et la Bohème de Molière, par André Rousseaux. - La Molière, par André Rousseaux. — La réorganisation de l'armée et la durée du service militaire, par ***. — La mort d'Henry Bataille, par François Mauriac. — Gustave Flaubert (XII). « Bouvard et Pécuchet », par Albert Thibaudet. — Le mystérieux suicide de la Tour du Temple (fin) par Ludovic Fortolis. ple (fin), par Ludovic Fortolis.

ABONNEMENTS:

France: Un an, 52 fr. - Six mois, 28 fr. - Trois mois, 15 fr.; Etranger, 60, 32 et 17 fr. Spécimen gratuit sur demande. Le numéro 1 fr. 50. - Chèque postal : Plon, 8, rue Garancière, Paris.

LA FEMME ET L'ENFANT

Lire dans le Nº 84 de la Femme et l'Enfant qui vient de paraître:

L'Amérique « sèche », ou l'exagération en tout est un défaut, Docteur Jacques Bertillon. — Une idée: Le prestige de l'ordre, La Femme et l'Enfant. — Un fait: Contre la pornographie, Paul Coquemard.

— La Vie intellectuelle et morale: Le billet de l'Oncle; le Théâtre; le Cinéma; le Livre du Jour. — Variétés: La Société de la Légion d'honneur; fêtes d'hier et projets d'avenir, Henry Cossira; Lettres d'Allemagne (X): Camelote, Jacques Toullemonde; Le « barbichet » limousin, X.— La corbeille à ouvrage, Mireille. — Un peu de medecine beaucoup d'hygiène, Docteur Ixe. - Petits Travaux, Grandes Economies ou l'Art de se passer des Autres, Maître Jacques. — La page de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales, Thérèse Casevitz. - Le tour des carrières féminines. - Le coin des mamans. - Une page de morale ; La solitaire, Marcelle Tinayre.

— Courrier de Quinzaine, G. G. Rose-Goudin. — Apprenons la musique (20e leçon), J. Ramus. — 25e causerie de l'Avocat, Jacqueline Bertillon. — La danse, Terpsi-chore. — Economie ménagère: Nos inter-views culinaires; la femme chez elle; petit code des convenances et des usages à la ferme et au jardin; santé, beauté, main tien. — La Mode pour les Petits et pour les Grands, Jacqueline Fortier. — Sous la lam-- Princesse de science, Colette Yver. -Petite Correspondance, Trait d'union, La

Abonnements: 24 francs par an. Adresser les abonnements, 29, rue de Tournon, Paris (VI°).

Envoi de spécimen gratuit sur de-

Marché de La Villette

30 mars 1922

The state of the s					
ESPÈCES	ENTRÉES	RENVOI	Les po	PAR 1/orcs se . poid	cotent
Bœufs Vaches Taureaux.	1.737	"	3,00	2,75	2,25
Veaux Moutons Porcs	1.360 7.465 2.649))))	4,50 5.00 4,50	4.00 4.50 4,30	3,25 4.00 4,20

OBSERVATIONS. - Vente bonne sur toutes les marchandises.

CONFECTION POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Costumes de travail moleskine croisé, velours, coutil

COSTUMES SUR MESURE

Grand choix de Draperie française et anglaise

Prix défiant toute concurrence

PASQUET, 1, rue Maréchal Joffre, 1.

SI VOUS AVEZ UN PUITS A ÉQUIPER

Votre intérêt est d'avoir une CHAINE HÉLICE

Tous débits Robustesse

Simplicité

S'adapte à tous les besoins A main - Au Moteur - Au Manège

AGENCE POUR LE LOT:

L. SOL, 7, Rue du Portail-Alban, CAHORS.

LIQUIDATION DU CENTRE AUTOMOBILE de ROMORANTIN (Loir-&-Cher)

MATERIEL AMERICAIN & FRANÇAIS DU CAMP DE PRUNIERS

CAMIONS DE TOUTES NARQUES

et tous tonnages en état de marche

CAMIONS-BENNES BASCULANTES. — CAMIONS-CITERNES. — CAMIONNETTES. TRACTEURS. — CHASSIS NEUFS G. M. C. ET A. S. — CHASSIS FORD. — TORPEDO, CONDUITE INTERIEURE FORD, CARROSSERIE FRANÇAISE. — REMORQUES 2 et 4 ROUES. — VOITURES DE TOURISME. — PIECES DETACHEES. — BANDAGES POUR CAMIONS. — PNEUMATIQUES ET CHAMBRES A AIR, etc... etc...

Hangars métalliques de toutes dimensions - Eléments dépareillés de hangars

POSE DE BANBAGES NEUFS TOUTES DIMENSIONS AMÉRICAINES (** Coptionnel) VENTE TOUS LES JOURS, DE GRÉ A GRÉ, sans aucune formalité LIVRAISON IMMEDIATE AU CAMP DE PRUNIERS (à Romorantin service automobile pour les visiteurs)

Toutes expéditions sont faites sur demandes. - EXPORTATION Pour tous renseignements, s'adresser au Camp de Pruniers.

Téléphone : CAMP DE PRUNIERS. ROMORANTIN.

A BASE D'ACIDE MÉTHANAL SULFUREUX SAUVE la VIGNE et la PRÉSERVE

Dose par 100 litres d'eau des Rots divers, de la Pourriture Grise, de la Cochylis, de l'Eudémis, Altises, etc.

IL REMPLACE, en UNE SEULE OPÉRATION, à la fois : Sulfatages, Soufrages, Insecticides et Sulfitages. Pour tous renseignements, conseils, attestations scientifiques et des Viticulteurs, écrire à Frantz MALVEZIN, Caudéran-Bordeaux (Gironde).

Agent général pour le Lot : M. Victor ROUGIÉ 2, rue de la Banque à CAHORS

CYCLES réputés les plus solides, depuis 285 fr.

MACHINES à pédalier, syst. Singer 400 fr.

5 et 10 ans de garantie, chez les principaux mécaniciens Louis LENOIR, constructeur, 19, rue Vauban, BORDEAUX

A VENDRE

Une maison, 3 étages, 9 pièces, écuries en plus, centre de la ville. S'adresser L. MICHELET, 14, boulevard Gambetta.

A VENDRE

Une maison, complètement neuve, centre de la ville, rez-de-chaussée pouvant faire restaurant, 5 pièces au 1er étage, cave et grenier, eau et gaz.
S'adresser L. MICHELET, 14, boulevard Gambetta.

A VENDRE

Une maison, près la place Thiers, composée d'un premier et 2º étages, 5 pièces à chaque étage, vaste chai au rez-dechaussée avec eau et bassin, cave et grenier, eau et gaz à tous les étages, vaste grange pouvant faire garage. S'adresser L. MICHELET, 14, boulevard Gambetta.

A VENDRE

Une maison, près l'église Saint-Barthélemy, composée d'un 1er et 2e étages, terrasses aux 1er et 2e étages, cave et gre-

S'adresser L. MICHELET, 14, boulevard Gambetta.

A VENDRE

Une belle maison, près la gare, huit pièces, eau, gaz, électricité, vaste grenier, cave cimentée, très beau jardin, deux

S'adresser L. WICHELET, 14, boulevard Gambetta.

A VENDRE

Une grande maison, 12 pièces, centre de la ville, très beau jardin et grande remise ou garage, eau, gaz, électricité. S'adresser L. MICHELET, 14, boulevard Gambetta.

SALLE DE VENTE

chez Mme ROUGÉ-SERRES

à CAHORS, rue Emile Zola, 62

Le Samedi 8 avril, à 2 heures, vente aux enchères pu-bliques d'objets comprenant:

Un salon avec tentures - une table à jeu en acajou — une voiture et une bicyclette d'enfant — une charrette anglaise à 2 places — un lit d'enfant avec ses couches — un lit fer et cuivre — un grand lit en fer avec son sommier — un lit avec sommier métallique — matelas — buffet et tables de cuisine — suspension - lampes - fontaines fourneaux — ustensiles de cuisine — vases — porcelaines — verres — une flûte — bibelots.

Cette vente sera faite par le minis-tère de Maître **BOYER**, huissier à Cahors, au plus offrant et dernier enchérisseur et aux conditions ordinaires des ventes aux enchères publiques, au comptant, 100/0 en sus.

ACHAT, VENTE de Propriétés

BERNHEIM Frères et Fils 23, rue de l'Arcade, Paris

Pour le département du Lot, s'adresser au bureau de Tulle, à Gabriel RIO-BLANC, 38, quai de Rigny, TULLE, Corrèze, ou à M. MICHELET, 14, Bd Gambetta, CAHORS.

REPRÉSENTANT

est demandé à CAHORS pour vente de conserves de poissons, marque « La Boulonnaise », dans les Arrondissements da Cahors, Figeac et Gourdon.

S'adresser à BOUCLET Fils, ZUNE. QUIN et Cie, à BOULOGNE-SUR-MER (Pas-de-Calais).

Imprimerie Courslant (gersonnel intéresse) Le co-gérant : M. DAROLLE

MAISON DE PARIS

CONFECTIONNES

Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

Tous nos costumes faits d'avance, sortent des meilleures Maisons

> de -- PARIS --

D'une coupe et d'un cousu irréprochables

> QUALITÉ ÉGALE NOS PRIX

SOUT INCOMPARABLES

GRAND CHOIX

Cravates -- Bretelles

Prix fixe

E. ABADIE

GRANDE MAISON D'AMEUBLEME BLEMEN

57-59, Boulevard Magenta, 57-59 - PARIS (Xe)

Les prix les plus bas. — Les garanties les meilleures.

N'oubliez pas que tous nos modèles sont fabriqués avec d's bois très secs. Nos prix à qualité égale sont sans concurrence possible Les Mobiliers portés sur notre Catalogue sont absolument inégalables comme perfection de fabrication et comme prix. Nous pouvons être copiés, nous le sommes certainement, mais les imitations qui vous sont offertes sont lo n d'offrir la solididité et le fini de nos meubles.









LIT FER cintré noir et or, pour 2 per- GRAND CHOIX DE CHAMBRES, SALLES A MANGER LIT FER & CUIVRE, extr. fort nº 4, à 6 and

99. de tous styles, Chêne, Noyer, Loupe, Acajou et Bronze avec sa literie. Pria EXPÉDITIONS FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE DANS TOUTE LA FRANCE - Cadeau à tout Acheteu. CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 52

Henry BORDEAUX

TROISIÈME PARTIE VIII

LA VOIX DES MORTS La parole est à M. l'avocat général, articula le président des assises d'une voix morne qui signifiait : « A quoi bon un deuxième réquisi-

Le procureur, M. Vallerois, attiré par la curiosité, s'était placé derrière l'avocat général, M. Barré, qui occupait le siège du ministère public. Il se porta en avant pour adresser quelques mots à son collègue du parquet. Mais celui-ci parut écarter un avis importun et se contenta de dire qu'il s'en rapportait à l'appréciation de MM. les jurés dans une affaire introduite sur la plainte de la partie civile et déjà jugée par contu-

- La parole est à la défense, reprit le président d'un ton plus éveillé, qui montrait son contentement d'évi-

ter un discours. M° Hamel, assis à côté de M. Roquevillard, demanda à son confrère : - Étes-vous prêt ? - Mais oui. Pourquoi ?

- Alors, parlez le premier. Si

c'est nécessaire, je vous suppléerai. M. Roquevillard comprit que le vieillard, encore chancelant sous une attaque dont ses vieilles traditions n'admettaient pas les procédés, réservait son effort pour le cas où la défense serait paralysée par l'émotion, inférieure ou incomplète.

Bien, approuva-t-il. Pendant ces conciliabules, les conversations particulières recommençaient peu à peu, de-ci de-là, dans le public, s'étendaient comme la poussière après le passage d'un convoi. Les Roquevillard, constata l'avoué Coulanges qui tenait pour M. Frasne, ne se relèveront jamais de

telles blessures. Eh! eh! objecta Me Paillet, toujours de bonne humeur, attendez la réplique du père, et gare à Me

Un homme du peuple qui avait entendu, et qui était un habitué des audiences, commenta cette opinion pour son voisin en termes plus vifs.

Oui, le vieux est coriace. Et Me Paillet de rire et d'insister : Vous verrez s'il sait mordre et s'il a la dent dure. - Il a l'air bien fatigué, murmu-

ra une dame compatissante. Vous voulez dire effondré, reprit M. Coulanges en rectifiant un menu détail de toilette. Deux vieillards ne valent pas un jeune homme.

Et son attitude fringante ajoutait: surtout auprès des femmes », tandis qu'il montrait, en bas, les deux avocats échangeant leurs observations non loin de Mº Bastard qui, les doigts perdus dans la barbe, guettait la défense pour la voir s'écrouler.

M. Roquevillard ôta sa toque et se leva. Îl regarda tour à tour, sans hâte, sa fille et son fils, et cueillit leur espoir et leur confiance. Le silence se fit immédiat, profond, tout frémissant de l'attente qui suspen dait les respirations et le mouvement des cœurs. Rien qu'en se levant, cet homme aux cheveux gris, presque blancs, ce vieillard qui représentait à lui seul toute une longue suite de générations honorables et de services rendus, en plus de soixante an nées de probité, de talent et de courage dans la vie, protestait avec éloquence contre les injures et les diffamations qui, tout le long de la plaidoirie adverse, avaient cru renverser le prestige de sa race : n'avait-on pas insinué que le prix de la Vigie avait soldé la restitution d'un argent qui n'avait pas été entièrement dépensé par le voleur? Cette protestation, tous les Bastard du monde ne l'eus sent pas ainsi clairement imposée

avant même d'avoir parlé. L'horloge de la salle marquait trois heures. Lentement redressé, l'avocat prit toute sa taille et la tête droite apparut dans la large bande de clarté que découpaient les rayons d'un

soleil trop pâle pour être incommode. Le haut front découvert, les beaux traits accentués que l'âge avait épaissis et qui gardaient néanmoins leur fierté, la rude moustache en crocs lui composaient ce visage de lutteur et de chef qu'on ne regardait pas sans en recevoir une impression de force et d'ardeur à vivre. Mais la flamme qui brillait au fond de ses yeux, jadis si aiguë, si impérieuse, exprimait, au lieu de la passion de vaincre, la sérénité.

— Effondré! voyez-le, protesta la dame que M. Coulanges courtisait. — Pourtant, je ne le reconnais plus, observa Me Paillet.

Marguerite et M. Hamel, attentifs et tout vibrants d'inquiétude, reconnaissaient au contraire l'exalta tion surhumaine qu'il avait rappor tée de son étrange promenade à la Vigie. Il préluda d'une voix un peu basse, ce qui inspira cette réflexion à M. Bastard satisfait :

Il n'a plus son bel organe. Puis, brusquement, comme un ri deau se déchire, la voix s'éclaircit, sonna le ralliement, l'appel aux morts qui, la veille, sur les pentes glacées de la colline envahie par le soir, avaient composé son armée de fantômes. Ce silence vivant, oppressant, lourd de tempêtes, il le laboura comme un vaisseau la mer.

Pour juger l'accusé, il fallait le connaître, et pour le connaître, re-monter à ses origines. Car le destin inégal de l'homme est de naître dans

tel lieu de la terre, de telle race, soumis à une prédestination dont | volonté doit découvrir l'efficace le but. « ... Vous qui appartenez des lignées d'honnêtes gens et qui avez fondé une famille, c'est l'his toire d'une famille qu'avant de rendre votre verdict vous devez enter

Toute l'armée des morts qui, veille, était descendue de la Vigit pour franchir le val dans l'ombre rejoindre, au plateau de Saint-Cas sin, leur chef debout au pied du che ne, défilait comme à la parade.

Aux mérites des morts il ajoula ceux des vivants. L'heure n'était plus de la pudeur et du respect des in mités. A l'hôpital d'Hanoï, mérital Félicie. Ses sœurs, qui avaient appele la pauvreté pour supprimer jusqu'au soupçon de détournement, méritaient encore. Car le paiement effectue en tre les mains de M. Frasne n'étal ne pouvait être pour la famille l'accusé et pour les juges, ni restitution ni un aveu, mais le rele définitif de toute complicité mem ignorante et involontaire.

(A suivre A VENDRE

TORPEDO mono-cylindrigil 2 Places, 7 C. HP.

Très bon état de marche _ 1.800 fr MEYSEN, CARLUCET (LO)